

Sous-titrage : les sourds enfin entendus

LE MONDE | 08.02.10 | 08h41 • Mis à jour le 08.02.10 | 12h01

C'est un jour important, pour ne pas dire historique, pour les 5 millions de sourds et de malentendants recensés en France. Vendredi 12 février, les sept principales chaînes de télévision françaises (TF1, France 2, France 3, France 4, France 5, M6 et Canal +) ont obligation de rendre accessibles 100 % de leur antenne aux déficients auditifs. Des JT aux séries américaines, des émissions de variétés aux retransmissions sportives, des débats aux films, pas un programme ne pourra échapper à l'option sous-titrage.

Les diffuseurs ont eu cinq ans pour se préparer à cette échéance inscrite dans la loi du 11 février 2005 pour *"l'égalité des droits et des chances (...) des personnes handicapées"*. Les chaînes d'information BFM, i-Télé et LCI devront, elles, sous-titrer trois JT par jour. Jérémie Boroy, président de l'Union nationale pour l'insertion sociale du déficient auditif (Unisda), peut se réjouir : *"Maintenant, cela va être le top pour nous."*

DES PRIX CASSÉS

Le "top" a toutefois son revers. Alors qu'on pensait qu'ils seraient les premiers bénéficiaires de la réforme, les "adaptateurs sous-titreur" - profession exercée par 200 à 300 personnes - estiment en être les premières victimes. Paradoxalement, le surplus de commandes a entraîné une baisse de leurs revenus. L'explication : attirés par la manne promise par la nouvelle loi, de nouveaux "laboratoires" - nom donné aux prestataires qui emploient les adaptateurs - sont arrivés sur le marché et ont cassé les prix. Avant 2005, la minute de programme sous-titré était payée au minimum 10 euros brut (8 pour le service public) ; elle n'en vaut plus que 5 aujourd'hui (7 dans le public). Pour les deux associations de professionnels - le Collectif des adaptateurs de l'audiovisuel pour les sourds et les malentendants (Caasem) et l'Association des traducteurs adaptateurs de l'audiovisuel (Ataa) -, le métier est menacé de *"précarisation"*.

Dans le collimateur, plusieurs "labos", dont Red Bee Media, une ex-filiale de la BBC, aujourd'hui propriété de la banque australienne Macquarie. Arrivée sur le marché français en 2007, cette société a remporté plusieurs appels d'offres (M6, Canal+) en proposant des prix imbattables, notamment sur les émissions en direct.

Petite parenthèse technique : au moins deux personnes sont généralement nécessaires pour un sous-titrage "live" : la première, appelée "perroquet", répète, en dictant la ponctuation, les paroles entendues ; celles-ci sont ensuite retranscrites à l'écrit par un logiciel de reconnaissance vocale ; en bout de chaîne, un correcteur gomme les (immanquables) erreurs de français. Alors que certains laboratoires étoffent leur dispositif d'une troisième, voire d'une quatrième personne (pour des émissions longues), Red Bee Media n'utilise qu'un seul adaptateur. A sa disposition, une *"sorte de Bescherelle informatique développée en interne"* qui corrigerait automatiquement *"les fautes d'accord et d'homonymie"*, indique Alexander Keiller, le directeur du laboratoire. Et d'avancer un taux d'exactitude de *"96-97 %"*, qui fait doucement rire le milieu.

Red Bee Media n'est toutefois pas le seul prestataire à chercher à réduire les coûts en personnel. Pour le stock (les programmes enregistrés), plusieurs petits labos récemment créés emploient ainsi des étudiants payés 3 euros la minute. D'autres envisagent de délocaliser leur production à l'étranger, à l'image d'un des anciens du secteur, Télétota. Cette division du groupe audiovisuel Eclair a ouvert, en 2008, une antenne à Casablanca, où sept sous-titreur ont été embauchés pour la clientèle française. Cette initiative fait jaser, elle aussi. *"Se pose là le problème du partage de la culture"*, estime Sandrine Babak, la présidente du Caasem. *Sous-titrer une émission de Jean-Luc Delarue, par exemple,*

suppose de tout comprendre du contexte franco-français." Et donc de vivre sur place.

"Faux procès, répond Bouchra Alami, la responsable de Télétota. Les Marocains francophones regardent énormément la télé française, lisent la presse française sur le Net et sont parfaitement au fait de ce qui se passe ici." Tous les fichiers rédigés au Maroc sont relus à Paris avant d'être envoyés aux chaînes. "Et ils ne comportent pas plus de fautes que des fichiers faits en France, poursuit Bouchra Alami. Des monstruosités, on en voit partout. Il y a une douzaine d'années, un sous-titre, français, de chez nous avait écrit "la bataille de Marcel Kébir". Le "correcteur, lui aussi français, n'avait rien vu. Cela nous avait d'ailleurs valu un article dans Le Monde !"

UNE COURSE AU RABAIS

Si cette chute des tarifs fait les affaires des chaînes, la profession n'a peut-être encore rien vu. Red Bee Media envisage ainsi, courant 2010, d'appliquer son système de reconnaissance vocale aux émissions enregistrées. Bref, traiter le stock comme du direct, afin de réduire le temps de travail *"de 15 à 30 %"*. Jugée effrayante par la corporation, pour qui le sous-titrage est un travail d'adaptation littéraire, cette technique a déjà été testée l'été dernier par... France 2 sur "Des chiffres et des lettres" ! Lancée à la manière d'un ballon d'essai par le labo filiale de France Télévisions, l'expérience a toutefois été stoppée au bout de trois mois en raison de plaintes de téléspectateurs (âgés) qui avaient du mal à lire les sous-titres en diffusion simultanée.

Où s'arrêtera cette course au rabais ? Derrière cette question s'en pose une autre : la baisse des coûts de production a-t-elle affecté la qualité du sous-titrage, comme le croient de nombreux adaptateurs ? Le vérifier est impossible, vu qu'il n'existe aucune "charte de qualité" qui inventorierait des codes et des obligations communes au sous-titrage. Chaque labo a toujours fait un peu à sa sauce. *"L'élaboration d'un référentiel de qualité sera le prochain chantier"*, promet le représentant des déficients auditifs, Jérémie Boroy. Pour qui, d'ici là, il n'est pas question de faire la fine bouche : *"Oui, la qualité des sous-titres a baissé. Mais cela ne nous empêche pas de regarder la télé."*

Frédéric Potet

Article paru dans l'édition du 07.02.10

Sous-titrage : les sourds enfin entendus

LE MONDE | 08.02.10 | 08h41 • Mis à jour le 08.02.10 | 12h01